## DECLARATION DE TRANSPARENCE ET D'ETHIQUE POUR ENFANCE ET ATTENTION

Je, soussignée Elisabeth GEZAULT-BREVET, déclare, après une année d'interruption, reprendre les activités rémunérées en lien avec la méditation de pleine conscience ci-dessous à partir du mois de septembre 2024 :

- Instructrice pour enfants et adolescents en école primaire, collège ou lycée et en groupe privé ;
- Instructrice pour parents et professionnels de l'enfance (programme Éduquer en pleine conscience)

En tant que membre du conseil d'administration de l'Association Enfance et Attention, je m'engage à respecter les principes éthiques tels que définis ci-après :

- impartialité de conseil d'orientation lors des demandes d'information sur les différentes formations accueillies à l'association en clarifiant les spécificités de chacune ;
- égalité de traitement des membres actifs quelle que soit la formation suivie ;
- partage avec l'ensemble des membres actifs de toutes les opportunités de visibilité et d'interventions reçues à l'association.

Je précise que mes activités n'engagent que moi et que l'association ENFANCE ET ATTENTION ne devra en aucun cas s'en porter garante.

Ste Catherine de Fierbois, le 06/05/2024

Elisabeth GEZAULT-BREVET